



Projet de réhabilitation du parc Fernandel Compte-rendu de réunion participative du 4 février 2019

Environ 25 personnes présentes pour cette 3ème réunion, qui s'est déroulé à la Maison de Quartier de la Ferme de Croze.

Nous avons repris les éléments du dernier compte rendu et Mme Marie Claude Michel a apporté les réponses du service Urbanisme au sujet des 3 questions posées lors de la dernière rencontre, à savoir :

1/L'obligation du promoteur concernant la clôture et le cheminement piéton longeant les constructions.

Réponse :

Le cheminement piéton longeant la parcelle logements ainsi que celle du LIDL, est bien prévue. La partie Lidl est d'ailleurs réalisée, subsiste la zone jouxtant la parcelle des logements.

Il est prévue que ces travaux soient achevés pour juin/juillet 2019.

Concernant la clôture, celle le long du LIDL est en place, celle de la résidence sera de type panneau rigide de 1.75 m de hauteur.

2/Engagement du promoteur sur le reboisement d'une partie du parc.

Réponse :

La municipalité n'a pu accepter cette proposition de l'aménageur pour des raisons juridiques, car tous travaux ne peuvent être engagés par des sociétés privées sur du domaine communal.

3/Chemin piéton reliant les Pinchinades au chemin de la Nine (Argos) sur domaine public ou privé.

Réponse :

Ce chemin fait partie du domaine public.

Nous avons également évoqué la réhabilitation du moulin.

Mr Michel Piquet, Élu délégué au Patrimoine Communal, a présenté l'historique de ce bâtiment, et confirme la volonté de la municipalité de le réhabiliter et de le mettre en valeur.

Cela permettrait au service Patrimoine d'intégrer l'édifice sur des visites pédagogique avec les scolaires, ainsi que de le faire découvrir au public lors des journées du Patrimoine.

Il se ressent une forte volonté que les travaux portent aussi sur la mise en place d'une charpente + des ailes. Par contre, cette configuration n'aurait pas le même impact financier.

Il est évoqué des aides financières par des organismes de sauvegarde du Patrimoine. Des renseignements devront être apportés sur ce sujet.

Ateliers et groupes de travail

Il est proposé aux participants de former 3 groupes de travail de 7 ou 8 personnes sous forme d'atelier, afin de définir les grandes lignes des actions souhaitées.

Des plans du site ont été fournis comme support (documents en PJ)

Propositions évoquées

- * Mise en valeur du moulin (avis partagé sur le fait de l'éclairer)
- * Jeux d'enfants avec bancs ainsi que parcours sportif pour groupe 2 , avec jeux plutôt disséminés dans le parc, et voie d'escalade et arboretum pour le groupe 1.
- * Pas de jeux ni de bancs, ne pas être un endroit de détente, doit rester "sauvage" avec végétation provençale, pour le groupe 3.
- * Travailler les cheminements piétons, permettre la liaison entre le parc du Griffon et le chemin vert.
- * Plantation de végétaux méditerranéens, et d'arbres fruitiers avec signalétique pédagogique.
- * Tenir compte de la topographie du site pour pouvoir envisager la liaison entre Pagnol et le haut du parc (accès école) pour les PMR et/ou les poussettes.
- * Améliorer la sécurité du chemin piéton descendant sur chemin de la Nine (Salle de sport Argos)



Conclusion :

Il est proposé d'organiser une prochaine rencontre vers début avril.

Un bureau d'étude sera présenté lors de cette réunion pour produire un travail d'analyse et de synthèse sur ce projet.